

Affiché le 19/10/2017 Retiré de l'affichage le : Signature :

Département du Morbihan Arrondissement de LORIENT MAIRIE D'AURAY (56400)

# COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 octobre 2017

Le mardi 17 octobre 2017 à 19 HEURES 00, le Conseil Municipal de la Commune d'AURAY (Morbihan), légalement convoqué le mardi 10 octobre 2017, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, dans la salle des délibérations sous la présidence de M. DUMOULIN Jean, Maire.

La séance a été publique.

#### **Etaient Présents à la présente délibération :**

Monsieur Jean DUMOULIN, Monsieur Gérard GUILLOU, Madame Pierrette LE BAYON, Monsieur Azaïs TOUATI, Monsieur Jean-Claude BOUQUET, Monsieur Jean-Yves MAHEO, Madame Aurélie QUEIJO, Monsieur Joseph ROCHELLE, Madame Françoise NAEL, Monsieur Ronan ALLAIN, Madame Annie RENARD, Madame Marie-Joëlle MIRSCHLER, Monsieur Armel EVANNO, Monsieur Patrick GOUEGOUX, Monsieur Benoît GUYOT, Madame Fabienne HOCHET, Monsieur Maurice LE CHAMPION, Madame Valérie VINET-GELLE, Madame Valérie ROUSSEAU, Monsieur Jean-Michel LASSALLE, Madame Mireille JOLY, Madame Marina LE ROUZIC, Monsieur Laurent LE CHAPELAIN, Madame Joëlle MARTINEAU, Monsieur Jean-Pierre GRUSON, Monsieur Roland LE SAUCE, Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur François GRENET, Madame Nathalie BOUVILLE, Madame Emmanuelle HERVIO, Monsieur Yazid BOUGUELLID

#### Absents excusés :

Madame Marie-Noëlle POMMEREUIL (procuration donnée à Monsieur Jean-Pierre GRUSON), Monsieur Guy ROUSSEL (procuration donnée à Monsieur François GRENET)

Secrétaire de séance : Monsieur Benoît GUYOT

#### **COMPTE RENDU**

~~~~~

## 0- DGS - <u>APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DE CONSEIL</u> MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2017

Le Conseil municipal approuve le procès verbal de la séance de Conseil municipal du 19 septembre 2017.

#### 1- DF - DECISION MODIFICATIVE N°1, BUDGET PRINCIPAL-EXERCICE 2017

Après délibération et à la majorité des suffrages exprimés (25 voix pour),

#### 8 voix contre:

Madame MARTINEAU, Monsieur GRUSON, Madame POMMEREUIL, Monsieur ROUSSEL, Monsieur LE SAUCE, Madame HULAUD, Monsieur GRENET, Madame HERVIO

### Le Conseil Municipal:

- **APPROUVE** la décision modificative n°1-2017 pour le Budget Principal de la Ville d'Auray.

## 2- DF - <u>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT -</u> REVISION

## DES MONTANTS CONFORMEMENT A LA DECISION MODIFICATIVE N° 1/2017 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

Après délibération et à la majorité des suffrages exprimés (25 voix pour),

#### 8 voix contre:

Madame MARTINEAU, Monsieur GRUSON, Madame POMMEREUIL, Monsieur ROUSSEL, Monsieur LE SAUCE, Madame HULAUD, Monsieur GRENET, Madame HERVIO

## Le Conseil Municipal:

- **REVISE** le montant des Autorisations de Programme ainsi que la répartition des Crédits de paiement (AP/CP) pour tenir compte de l'état d'avancement des différents projets, des décisions ou événements postérieurs au vote du budget primitif et de la décision
- modificative n°1 de 2017,
- **CALQUE** ces ajustements sur la décision modificative n° 1-2017, soumise au vote du Conseil municipal ce même jour.
- VOTE les AP/CP conformément au tableau ci-annexé.

- APPROUVE la liste des AP et CP tels que détaillés dans le tableau ci-annexé.

## 3- DF - MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES A PROCÉDURES ADAPTÉES PASSÉS DU 11 MAI 2017 AU 20 SEPTEMBRE 2017

Le Conseil Municipal:

- PREND connaissance des informations présentées.

### 4- DSTS - <u>ACCORD-CADRE POUR LA FOURNITURE DE PEINTURE -</u> ATTRIBUTION

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal:

- **AUTORISE** le Maire à signer l'accord-cadre à bons de commande avec UNIKALO, l'entreprise ayant présenté l'offre la plus avantageuse, ainsi que tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

## 5- DSTS - <u>ATTRIBUTION DES MARCHES - ACCORD-CADRES DE FOURNITURES</u> DE QUINCAILLERIE

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal :

- **AUTORISE** le Maire à signer les accord-cadres à bons de commande avec les entreprises ayant présenté les offres les plus avantageuses, ainsi que tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

## 6- DSTS - CHEMIN DE KERNEVEZ - AUTORISATION DE DEPOSER UNE DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal:

- **AUTORISE** le Maire à déposer une déclaration préalable de travaux pour l'abattage d'arbres, et à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

## 7- DSTS - PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE : DEMANDE D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE LA SOCIETE ALREENNE DE TIR

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal:

- APPROUVE l'octroi d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 100€ à la Société Alréenne de Tir.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

## 8- DU - <u>ACQUISITION D'UNE EMPRISE DE 15 M<sup>2</sup> POUR LA RÉGULARISATION DE L'ALIGNEMENT ENTRE LA LIMITE DE PROPRIÉTÉ DE M. ET MME EHANNO ET LE DOMAINE PUBLIC DE LA RUE DE PARC EN ESCOP</u>

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

Le Conseil Municipal:

- **APPROUVE** l'acquisition de l'emprise de 15 m² nécessaire à la régularisation foncière exposée ci-dessus,
- **APPROUVE** la prise en charge par la ville des frais de géomètre afférents au dossier concernant la production d'un document d'arpentage,
- APPROUVE la prise en charge par la ville des frais de notaire afférents au dossier :
- **CONSTATE** l'affectation de ce trottoir à l'usage direct du public ;
- **DISPENSE** d'enquête publique le classement dans le domaine public communal de l'emprise concernée ;
- **PRONONCE** le classement de cette emprise dans le domaine public communal ;
- **DÉSIGNE** l'Étude de Maître CONTE, 33 avenue du Maréchal Foch à Auray, pour la rédaction de l'acte notarié ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer l'acte notarié et toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette transaction.

# 9- DU - <u>SIGNATURE D'UNE CONVENTION POUR LA CRÉATION D'UNE</u> <u>SERVITUDE AU PROFIT DE MÉGALIS BRETAGNE (SYNDICAT MIXTE DE COOPÉRATION TERRITORIALE) POUR L'IMPLANTATION D'UNE ARMOIRE DE FIBRE OPTIQUE SUR LA PARCELLE AE N°568 (PARCELLE DE L'ÉCOLE JOSEPH ROLLO)</u>

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

#### Le Conseil Municipal:

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention décrite dans l'exposé ci-dessus et tout document permettant la bonne exécution de cette convention.

## 10- DU - <u>CESSION GRATUITE À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AURAY</u> <u>QUIBERON TERRE ATLANTIQUE DES PARCELLES AW N° 692 ET 693 SITUÉES À TOUL GARROS</u>

Après délibération et à l'unanimité des suffrages exprimés (33 voix pour),

## Le Conseil Municipal:

- **APPROUVE** la cession gratuite des parcelles AW n° 692 et 693 au profit de la communauté de commune Auray Quiberon Terre Atlantique,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer l'acte notarié et toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette transaction.

A 20h05 l'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, M. Le Maire lève la séance.